



L'an deux mille vingt-deux, le douze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme
MOULIN Catherine, Maire,
Nombre de conseillers en exercice : 11
Date de convocation : 04/04/2022

Présent-es : Christophe BAUMGARTEN, Alain DETOLLE, Francis
HOEZELLE, Catherine LESNES, Olivier MARTIN, Régis MOREL,
Catherine MOULIN, Nathalie VERGEON

Absent-es : Victoire BEAUJOU, Françoise ROMANET, Noémie SERRU

Pouvoirs : Victoire BEAUJOU à Nathalie VERGEON, Françoise ROMANET à
Catherine LESNES et Noémie SERRU à Catherine MOULIN

**Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des
collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de
séance.**

M Francis HOEZELLE se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.

Secrétaire : M Francis HOEZELLE

DCM 2022/16: Approbation budget prévisionnel 2022: budget Ecoquartier

Madame le Maire présente le budget Ecoquartier 2022 à l'ensemble des membres du
conseil municipal, comme résumé ci-dessous :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
VOTE BP 2022	72 998,22	
002 RÉSULTAT REPORTE	0,40	
	72 998,62	72 998,62
INVESTISSEMENT		
VOTE BP 2022	95 816,05	72 998,22
RAR 2021		
001 RÉSULTAT REPORTE		22 817,83
	95 816,05	95 816,05
TOTAL		
	168 814,67	168 814,67

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le Budget prévisionnel présenté.

À Faux la Montagne, le 29/04/2022

La Maire
C.MOULIN